



RÈGLEMENT ET MODALITÉS



1. LE PROJET D'ABC

Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est un outil qui permet d'améliorer l'état des connaissances sur la biodiversité de son territoire. À Rémire-Montjoly, l'ABC est coordonné par la mairie et le GEPOG. Des inventaires scientifiques sont réalisés sur différentes espèces animales ou végétales ! Les habitants participent également au projet en envoyant leurs observations. Des animations avec le public et les scolaires sont réalisées pour échanger autour de la biodiversité !

2. PARTICIPANTS

Le concours est destiné aux élèves scolarisés au sein de la commune de Rémire-Montjoly. Le concours est réservé aux **élèves de moins de 19 ans**.

Afin d'homogénéiser les niveaux de réalisation attendus, deux catégories sont définies :

- **Élèves du CP à la 6^{ème}**
- **Élèves de 5^{ème} à la terminale**

1 seul dessin est accepté par élève.

3. DESSINS

- Chaque participant doit dessiner un animal qu'il observe dans son établissement. De préférence, le dessin doit contenir en arrière plan la cours de l'école (lieu de l'observation).

- Le nom de l'animal doit apparaître sur l'œuvre réalisée sur une **feuille A4** en format paysage ou portrait.

- Chaque dessin doit être accompagné d'un texte sur ce que le dessinateur a lui-même observé ou sur ce qu'il a cherché concernant la **biologie** de l'animal (voir formulaire à remplir en annexe) : régime alimentaire ; répartition ; habitat...

- Les dessins doivent être obligatoirement en couleurs, en 2D, sans utilisation de collage.

4. CRITÈRES

Le jury, composé des membres de l'équipe de l'ABC de Rémire-Montjoly (Mairie de Rémire-Montjoly et le GEPOG) jugeront chaque dessin en fonction des critères suivants :

- **Pertinence par rapport à la thématique du concours**
- **Rigueur/application**
- **Créativité**
- **Véracité des informations fournies sur l'animal dessiné**

Les dessins gagnants seront ceux qui obtiendront **le plus de points** cumulés sur **les quatre critères** cités au-dessus.

Par catégories, les trois dessins ayant obtenus les notes les plus élevées seront récompensés.

5. RÉCEPTION

Le dessin doit être déposé ou envoyé non plié **au plus tard le 31 mars 2023** dans les locaux du GEPOG à l'adresse suivante :

**431 Route d'Attila Cabassou
97354 Rémire-Montjoly**

ou scanné et envoyé à l'adresse mail suivante :

abc@remiremontjoly.fr

Chacun des participants sera averti de la date des remises de prix.